



République et canton de Genève

Commune de Cartigny

Dans sa séance du 24 avril 2017, le Conseil municipal a pris la délibération suivante :

Délibération relative au transfert de 9'000 actions de la Banque Cantonale de Genève (BCG) du patrimoine administratif au patrimoine financier

Le Conseil municipal décide par 11 voix, soit à l'unanimité :

1. De transférer 9'000 actions de la BCG du patrimoine administratif au patrimoine financier.

Dernier jour du délai référendaire : 12 juin 2017

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes – seuls des procès-verbaux dûment approuvés peuvent être communiqués au public en application de la loi sur l'information au public et à l'accès aux documents du 5 octobre 2001.

Cartigny, le 2 mai 2017

La présidente :

Isabelle Dubouloz